



Blason de la commune

Le Mot de l'équipe municipale



SAINT IZAIRE SOLIDAIRE DU PEUPLE UKRAINIEN

LA RENOVATION DU PONT DE SAINT IZAIRE.... ENFIN !

Sommaire

- P.1
Le mot de l'équipe municipale
- P.2
Infos mairie
- P.8
Vie municipale
- P.13
Vie locale
- P.17
La vie des associations

Il est des feuillets dont on apprécie de voir la fin....

Courant Février le président du conseil départemental a reçu le maire et ses adjoints pour une présentation de l'état définitif du projet de rénovation ; puis ensemble, ils ont dialogué avec des représentants du « collectif ».

Le conseil départemental, maître d'ouvrage, a entendu les remontées de la municipalité et d'une partie des riverains qui demandaient un aménagement du projet initial avec un trottoir sécurisé sur une voie propre, permettant un accès protégé pour les piétons. Nous apprécions que ce projet autorise la circulation de véhicules lourds, sans limitation de tonnage et de convois de grande largeur, permettant d'assurer le franchissement du Dourdou en toute sécurité, avec une circulation sans croisement.

Ce projet d'ampleur, malgré la circulation relativement réduite, permettra au village de conserver ce pont qui constitue un élément de son patrimoine et un témoin de l'histoire de saint Izaire. Du reste, ce projet architectural a été validé par l'architecte des bâtiments de France qui a pris en compte l'unité architecturale d'ensemble du village. Il nous restera à valoriser cet ouvrage d'art en veillant à son éclairage et à sa bonne intégration dans le bourg avec l'aménagement de ses abords.

Garante de l'intérêt commun, se tenant à l'écart de toute démagogie et de toute agitation médiatique, la municipalité n'a pas varié dans ses demandes ; elle se félicite de ce projet revu qui prend en compte les demandes et les inquiétudes de la population. Nous souhaitons maintenant que les travaux de rénovation puissent s'engager dans les meilleurs délais, possiblement dès ce printemps. Nous serons attentifs à ce que le déroulement de ces travaux assure le plus possible le maintien de la circulation sur le pont et réduise au maximum les nuisances pour les riverains.

Ensemble redonnons au pont de Saint Izaire sa vocation d'être un trait d'union entre les deux rives du Dourdou et participons positivement à l'image de notre village !

Infos Mairie

Ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 14 à 17 heures
Tél : 05.65.99.40.31
Permanence des élus : le samedi : 10h - 12h
www.saint-izaire.fr
mairie.st-izaire@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Elections

Présidentielles : le 10 et 24 avril 2022 .

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h à la salle d'expo du château avec le port du masque recommandé

Législatives : le 12 et 19 juin 2022

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

1 à Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
1 à Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
1 à Salelles sous le porche de l'église

ETAT-CIVIL :

Liana ROUQUETTE
née le 19 mars

Paulette FERRO décédée le
6 mars

Jean-Claude THEROND le
20 mars

Odette SOULIER le 22
mars

Hommage Cécile :

Cécile BARRIERE, épouse TRANI est décédée le 12 février 2022 à Vendargues. Ses enfants, Alain et Martine et leurs conjoints, sa petite fille Fanny, ses cousins proches Chantal et Christian BARRIERE , souhaitent lui rendre hommage à Saint-Izaire, son village qu'elle aimait tant. Ils vous invitent à les retrouver le samedi 14 mai à 14h30 pour partager ensemble le verre de l'amitié afin de lui rendre cet hommage à l'Auberge de La Valette.



Info mairie suite



DIVAGATION DES CHIENS :

Sur nos bulletins précédents, nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leurs besoins un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.

IL serait souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres usagers et la propreté des rues.



NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

ACTIVITES dans le respect des consignes sanitaires :

Gym : mardi de 15h à 16 h dans le jardin du château ou salle des fêtes (hiver)

Jeux : jeudi à 14h au local à côté de la salle des fêtes

Ping-pong : jeudi à 20h30 à la salle des fêtes

Suite info mairie



TRANSPORT A LA DEMANDE

Jours et horaires de fonctionnement 2020 - 2023

Le transport s'effectue depuis le lieu de résidence vers le point de destination choisi et/ou inversement, ouvert à tout le monde.

Transporteur : CAMBON , téléphone : 05.65.99.05.96 , l'usager réserve son trajet la veille du déplacement avant 12h.

Tarif : 2 € par personne aller/retour

6 points d'arrêt : Plateau ancienne gare - La Poste - La gare routière - le centre hospitalier - la zone du Bourguet - la maison des services à Vabres l'Abbaye. Renseignements à la mairie.

Lundi et mercredi départ Saint-Izaire entre 14h et 14h30 avec un retour entre 16h30 et 17h

Jeudi et samedi départ Saint-Izaire entre 9h et 9h30 avec un retour 11h30 et 12h.

Horaire déchetterie de Saint-Affrique :

**Relais présent à la salle des
fêtes mercredi 13 avril de
16h à 19h**

Été :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à
18heures



Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au
centre technique dit « Gare de
Riols » un emplacement pour les
déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre
avec autre chose ou déchets verts,
il faut trier avant d'amener sinon le
dépôt sera fermé.

Suite info mairie

« Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

La MSAP de Vabres l'Abbaye est un guichet unique qui offre à tous les publics, une aide, une écoute et un accompagnement dans toutes leurs démarches administratives (retraite, emploi, CAF, CPAM, impôts, perte de carte identité...)

ASSOCIATION DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DU SAINT-AFFRICAIN (ACGSA) - Le Point Info Sénior

Les missions

Depuis 2013, l'ACGSA porte le dispositif Point Info Seniors, mis en place et soutenu par le Conseil Départemental de l'Aveyron, pour :

Vous informer sur vos droits, sur les différents services existants sur le territoire, sur les structures d'accueils et les établissements médico-sociaux, la constitution de certains dossiers...

Vous orienter et vous mettre en relation avec la structure compétente pour répondre à vos besoins.

Vous apporter une écoute et vous accompagner afin de vous guider dans certains choix (lieux de vie, sollicitation d'aide...).

Nous travaillons en collaboration avec les acteurs du territoire pour apporter une réponse au plus près des besoins de la personne.

ACGSA - Point info Seniors

Mme Audrey CABROLIÉ
Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 11 93 15 86



Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr
pointinfoseniors.acgsa@gmail.com
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>
Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>
Mail : pointinfoseniors.acgsa@gmail.com

Suite info mairie

Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des SEPT VALLONS

5 Place DE LA MAIRIE
12550 COUPIAC

NOUS CONTACTER :

 05 65 99 42 90

Horaires

Lundi : 8h30-12h30

Mardi : 8h30-12h30

Mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-16h00

Jeudi : Fermé

Vendredi : 8h30 - 12h30

Services proposés par cette association

- Garde d'enfants à domicile
- Livraisons de repas
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

Présentation

L'association ADMR des SEPT VALLONS intervient sur les communes suivantes : Brasc, Broquiès, Calmels-et-le-Viala, Coupiac, La Bastide-Solages, La Serre, Martrin, Montclar, Plaisance, Saint-Izaire, Saint-Juéry. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Suite info mairie

ADRESSAGE

Suite aux nombreuses interrogations ou réclamations adressées à la mairie et auprès des conseillers municipaux, la mairie vous informe qu'elle se tient à la disposition des personnes qui désirent obtenir un certificat d'adresse en leur propre nom.

De plus, si vous effectuez des démarches administratives afin de signaler votre changement d'adresse, veuillez vérifier la date à laquelle le document a été établi, en effet, le justificatif ne reste valable que 3 mois ; il pourra être réactualisé si besoin... Joël installera prochainement les numéros et les plaques de rue

L'URBANISME

Nous vous rappelons que tous travaux d'aménagement, de rectification, d'agrandissement ou de création de votre maison ou autres bâtiments doivent être soumis obligatoirement à déclaration en mairie sous peine de poursuites pour infraction à l'urbanisme.

Des permanences du service instructeur de la Communauté des Communes seront présents à la mairie le 24 mai, 23 août, 22 novembre de 14h à 16h30

LE DOURDOU EN CRUE



Le moulin



l'aire de jeux

VIE MUNICIPALE

A PROPOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Pour mémoire, le compte rendu détaillé de chaque conseil municipal est à disposition à la mairie et sur le site municipal. Le conseil municipal est public dans le respect des conditions sanitaires.

Conseil municipal du 25 Janvier 2022

Au menu, de multiples délibérations concernant la vie de la commune.

- Les tarifs de location du château ont été revus à partir du 01/02/22. Pour un habitant extérieur à la commune : soirée 350€ , week end 900€ ; pour un habitant de la commune : soirée 220€ , week end 350€.

- Une demande de subvention a été déposée pour aménager la maison Rascalou en 3 logements après divers échanges sur la capacité de financement de la commune. (Demande de DETR de 40% soit 157420€ (pour un investissement de 393551€)

- Une demande de subvention a été déposée pour la réfection de la voirie communale : demande de 14357€ pour des travaux à hauteur de 47859€.

- Une convention a été actée entre la commune et la communauté de communes pour instruire les demandes d'urbanisme. Une autre convention a été actée entre la commune et la communauté de communes pour mutualiser certains travaux de voirie. Reste à préciser le tarif de ces travaux.

- L'éclairage public sera désormais éteint de 23H à 6H du 01 octobre au 30 mai et pour mémoire de 00h à 6h du 01 juin au 30 septembre.

- Pour limiter la vitesse et accroître la sécurité des piétons, un aménagement de la traversée du bourg est envisagé avec un stop au croisement au lieu du rond-point, des bandes rugueuses et un radar pédagogique.

- Des travaux de consolidation du toit de l'église de Faveyrolles ont été engagés (coût de 5400€) suite à des infiltrations. Il faudra prévoir à terme le remplacement intégral de la toiture.

Suite de la vie municipale

Conseil municipal du 18 Mars 2022

Le conseil municipal a débuté par une minute de silence en mémoire des victimes de l'invasion de l'Ukraine. Outre les souffrances insupportables infligées au peuple ukrainien, ce sont les valeurs de paix, de démocratie et d'auto-détermination des peuples qui sont bafouées par ce dictateur paranoïaque, véritable « criminel de guerre ».

L'engagement d'habitants de la commune qui ont proposé des accueils ou des dons a été salué.

Après quoi, les différents points à l'ordre du jour ont été traités.

- Le projet des travaux d'entretien du château (suite de la réfection de la chapelle et des fenêtres) a été validé, ainsi qu'une demande de subvention au ministère de la culture. Le projet se monte à 11620€ avec une demande de subvention de 40% à l'Etat, 20% au Conseil Départemental et 20% au Conseil Régional.

- Les tarifs communaux de l'eau potable ont été actualisés. La consommation d'eau (tranche de 0 à 300m³) est portée de 1,25€ à 1,30€ au m³, la location du compteur passe de 50€ à 55€ et le second compteur de 38€ à 40€. Quand des travaux de raccordement au réseau d'eau et d'assainissement sont réalisés par la commune, ils sont facturés à raison de 15€ du mètre linéaire. Ces tarifs restent inférieurs aux tarifs pratiqués par les syndicats des eaux.

- Le projet de rénovation de la maison Rascalou a été présenté ; ce projet est soutenu majoritairement ; son financement a fait l'objet de multiples échanges. Le coût de projet est estimé à 365.000€ HT. Pour financer ce projet, un emprunt est envisagé à hauteur de 200 000€, remboursable sur 20 ans en complément de notre propre capacité de financement ; cet important projet est destiné à dynamiser le bourg en apportant de nouveaux habitants sur Saint Izaire.

Lors des questions diverses, divers sujets ont été abordés :

- Les travaux de rénovation du pont ont été évoqués. Le Conseil municipal soutient le projet présenté par le Conseil Départemental et se félicite

Suite de la vie municipale

de l'engagement prochain des travaux. Il milite pour un projet global de rénovation intégrant l'éclairage du pont pour mettre en valeur le bourg de saint Izaire.

- Le « pass patrimoine » a été présenté. En y adhérant, la commune espère accroître le nombre de visiteurs du château.

- Le développement de la fibre et ses ratés sur la commune, souvent dus aux multiples sous-traitants, ont fait l'objet de différents échanges. Des démarches sont en cours pour signaler ces problèmes et suivre leurs résolutions.

L'ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Actualité riche et importante au sein de la communauté de communes ces dernières semaines avec :

La signature par le premier ministre du **projet de construction de l'hôpital médian** Millau grands causses/Saint Affricain qui sera finalement implanté à Vergonhac (commune de saint Georges de Luzençon – Millau ouest), avec une enveloppe à la hausse de 90 millions d'euros. Le choix du site s'est appuyé sur le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) où la parcelle avait été déclarée constructible avec un réseau d'eau et d'assainissement ainsi qu'un réseau électrique à proximité, ce qui est apparu comme la solution la plus simple et donc la plus rapide.

Les services qui resteront à Saint Affrique sont les services de gériatrie : Établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes, l' Unité de soins longue durée ainsi que le Service de soins de suite et de rééducation. Rien de défini, en revanche, quant aux consultations non programmées, ou la Structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) avec la mise en place de 2 SMUR à Millau ou 1 SMUR sur chaque site.

Si le projet médical est en cours de finalisation afin que cet hôpital soit à la pointe de la technologie et de l'innovation médicale, la question se pose de l'accessibilité routière de cet hôpital et de l'offre médicale qui demeurera à saint Affrique pour assurer les soins urgents et répondre aux besoins courants de la population. Il s'agit d'être vigilant en ce domaine.

Suite de la vie municipale

L'élaboration d'un « **projet de territoire** », en lien avec le projet de labellisation de Saint Affrique comme « petite ville de demain » se poursuit afin d'analyser les besoins de notre communauté de communes et de dégager des priorités dans l'aménagement du territoire. Après le retour des communes, la phase de diagnostic est engagée qui devra aboutir à la définition des enjeux et des actions à mettre en œuvre (attractivité du territoire – démographie – agriculture – logement - accompagnement des personnes vulnérables - développement économique...).

Le projet « **Roquefort demain** » a été présenté au conseil communautaire. Ce projet a pour vocation de repenser le centre-ville de Roquefort avec l'extension du parking, la construction d'un bâtiment et d'une place de la « maison du Roquefort ». La visite des caves sera complétée par un équipement aérien « ballonéos » sur le Combalou. Au final, Il s'agit de dynamiser le site de Roquefort et de faire bénéficier l'ensemble du territoire de la venue des touristes (hébergements- restauration- activités- visites...).

La construction d'un **pôle d'échange multimodal** a fait l'objet d'une demande de financement (dotation de soutien à l'investissement local DSIL). Il s'agit d'aménager sur saint Affrique, un lieu en centre-ville (à la hauteur de la salle des fêtes) facilitant la convergence des différentes modalités de transport (autocars- parking voiture- vélos- taxis- covoiturage...). La première phase des travaux a été chiffrée à 834000 euros.

LES PERMANENCES DANS LES VILLAGES

Conformément à notre engagement, le maire et les conseillers municipaux tiennent régulièrement une permanence dans **les villages de Faveyrolles, Salelles et au bourg** de saint Izaire, pour présenter la vie de la commune et recueillir les demandes locales.

Après les permanences de novembre, nous serons présents :

À la chapelle de **Salelles** , le samedi 9 avril à 10H

À l'ancienne école de **Faveyrolles** le vendredi 15 avril à 18H

Au bourg de **Saint Izaire**, à la salle des fêtes, le vendredi 22 avril à 20H 30

Suite de la vie municipale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Comme évoqué dans le précédent bulletin, des commissions municipales consultatives sont organisées pour associer l'ensemble des habitants de la commune à notre avenir commun.

Longtemps reportées en raison des conditions sanitaires, il est maintenant possible de les tenir en toute sécurité. Ces commissions ont pour vocation de proposer des dispositions ou des projets au conseil municipal. Le détail de chaque commission a été présenté dans le bulletin de Décembre.

- La commission « **mieux vivre dans la commune** » pour mieux répondre aux besoins des habitants de la commune. Elle se réunira le vendredi 13 Mai à 20H15 à la salle des fêtes.

- La commission « **valoriser et animer le patrimoine** » en explorant notamment la possibilité de candidater au label « petite cité de caractère ». Elle se réunira le vendredi 20 mai à 18heures à la salle des fêtes.

- La commission « **développer le tourisme vert** » en aménageant notamment les espaces naturels. Elle se réunira le vendredi 10 Juin à 20H30 à la salle des fêtes.

LA SITUATION DE SAINT IZAIRE

Le recensement conduit durant l'hiver donne ses premiers résultats. Ils permettront d'actualiser et de comprendre les évolutions de notre commune et de pouvoir identifier les besoins de notre population.

Si le nombre d'habitants reste stable, voire en légère hausse, après une diminution dans les vingt dernières années, la part des personnes de plus de 60 ans est en augmentation avec près de 41% de la population et une augmentation à venir du nombre de personnes de plus de 75 ans.

Près de 30% des ménages de la commune sont composés d'une seule personne (en augmentation de 13% dans les dix dernières années). La part de nos concitoyens en situation de précarité s'est également aussi sensiblement accrue ces dernières années.

Il faut noter que les résidences secondaires constituent près de 50% des maisons de la commune. Nous comptons 10% de logements vacants dont une grande part sont difficilement habitables, sans travaux importants. Enfin il faut noter que la dynamique d'apport de population est variable selon les villages et les hameaux.

Dans les années à venir si nous voulons conserver une commune vivante et dynamique, il nous faut gagner en attractivité, accueillir de nouveaux habitants, proposer des logements viables, développer les activités économiques (artisanat- agriculture) et accompagner le vieillissement en facilitant le maintien à domicile et en adaptant les services.

Suite de la vie municipale

L'AMENAGEMENT DE LA « MAISON RASCALOU »

Déjà évoqué (voir précédemment), le projet d'aménagement de la maison Rascalou est maintenant engagé sous réserve de l'obtention des subventions demandées.

Ce projet d'un coût estimé, au regard des derniers devis, à plus de 365 000€ doit permettre l'aménagement de trois appartements confortables qui seront mis en location. Il s'agit de redynamiser le centre bourg en accueillant de nouvelles familles.

Pour financer ce projet, notre objectif est de bénéficier de 288 000€ de subventions (80%), il nous faudra donc faire un emprunt de 200 000€, à un moment où les taux sont encore relativement favorables, même s'ils remontent actuellement, ainsi que les coûts de construction. Une projection à 20 ans indique un coût réel de l'emprunt de 225 000€ pour une estimation d'encaissement des loyers entre 300 000 et 350 000€ si les logements sont occupés régulièrement. Ce projet est possible et viable au regard du budget communal ; il constituera un investissement et un endettement importants pour la commune.

VIE LOCALE

LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT IZAIRE

Depuis maintenant plusieurs mois, la bibliothèque de Saint Izair, annexe de la médiathèque intercommunale, vous accueille **tous les mardis de 16H à 17H30**. L'entrée est située sous l'école.

Nous vous proposons des prêts de livres disponibles sur les rayons, mais aussi la possibilité de réserver des livres ou des DVD à la médiathèque qui seront disponibles dès la semaine suivante.

Suite de la vie locale

UNE STATION POUR LES VTT

A l'initiative de la communauté de communes dans le cadre du plan vélo, une station de réparation, gonflage et nettoyage des vélos a été installée par Joel, à l'entrée de l'aire naturelle de camping. Elle est à la disposition des cyclos et Vététistes.



LA HALLE DE JUSTICE



L'entreprise DURAND, située à « Les Canacs » à terminé les travaux de toiture de la halle de justice ou l'oratoire des Armayrols. Travaux subventionnés par le Conseil Départemental et La Région Occitanie.

Suite de la vie locale

CAMPUS CONNECTE : REPRENDRE OU POURSUIVRE SES ETUDES EN RESTANT A SAINT IZAIRE !

Depuis quelques mois, la communauté de communes a aménagé un lieu d'études, labellisé par l'Etat, qui permet de poursuivre ou de reprendre ses études dans des conditions adaptées aux contraintes de chacun. Espace convivial, situé au-dessus de « cap vert » à Saint-Affrique, doté d'équipements numériques performants, le campus connecté vous accueille gratuitement.

Il s'adresse aux néo bacheliers, étudiants, personnes en reprise d'études ou en formation continue ou encore à toute personne intéressée par des études supérieures qui ne peut se déplacer dans les villes universitaires.

Les formations sont délivrées par les universités et grandes écoles qui proposent des formations à distance (inscription à faire dans l'université de son choix) ; elles sont reconnues par



POUR TOUT
RENSEIGNE-
MENT :
contacter
Anne Chantal
TARRISSE
06 31 15 65 41

DE NOUVEAUX PANNEAUX TOURISTIQUES ROUTIERS



Le conseil départemental a installé de nouveaux panneaux touristiques signalant le château en remplacement des anciens quelque peu défraîchis.

Suite de la vie locale

LA VIE DE L'ECOLE

Courant Février s'est tenu le conseil d'école qui a permis de faire un point sur les projets pédagogiques et la préparation de la rentrée 2022 avec une prévision de 15 à 18 élèves.

De multiples projets ont été menés ou sont en cours de réalisation. Au menu, en lien avec les enseignements conduits quotidiennement : la poursuite de la plantation d'arbres, la participation au prix littéraire des incorruptibles, un projet artistique sur les inondations, une sensibilisation au tri des déchets, une journée pêche, sans oublier le projet de classe de nature sur la biodiversité du 11 au 15 Avril.

RAPPEL : LES DEMARCHES POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT A L'ECOLE

L'inscription est à faire en mairie, puis auprès de la directrice de l'école, qui prononce l'admission de l'enfant sur présentation du certificat d'inscription délivré par le maire et sur la foi d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (certificat médical ou livret de santé) ou éventuellement d'un certificat médical justifiant les contre-indications (article L311-2 et L3111-3 du code de la santé publique).

MOBILITE DOUCE

La vidéo de l'association In'VD relatant la semaine de la mobilité douce que nous avons organisée à l'automne dernier est en ligne et à retrouver sur le site internet et la page Facebook de la commune. Vous y verrez de belles images de notre commune et des témoignages d'habitants. N'hésitez pas à partager cette vidéo et surtout, c'est le printemps, économisons du carburant et limitons nos émissions de gaz à effet de serre en sortant nos vélos!



LA VIE ET LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS

LE TELETHON

Dimanche 27 mars, avec le retour du printemps, 140 personnes ont participé au téléthon, organisé par les associations de la commune.

Au programme : une randonnée d'environ 6 km autour de saint Izaire, suivie d'un apéritif musical avec l'accordéon de Jacques et un succulent repas. Une excellente journée qui nous a permis de nous retrouver et de faire une bonne action au profit de l'AFM téléthon. Plus de 2700 euros ont été récoltés et versés à l'AFM.



LA SOIREE INONDATIONS

L'association Jour d'Eau, et la compagnie Mungo ont organisé une soirée veillée sur les inondations... du Dourdou et du Tarn. Cela a commencé par un spectacle burlesque sur le déroulement d'une inondation... par les deux comédiennes Isabelle et Véronique. Ensuite des souvenirs ont été racontés, des photos ont circulé... pour se terminer par une bonne soupe !



Suite : la vie et les actions des associations

LES CHEMINS DE RANDONNEE

L'association « Chemin Faisant » a répondu positivement à la demande de la communauté de communes afin de contribuer à la continuité du balisage des chemins de randonnée sur les communes de Saint Izair et de Calmels et Le Viala. Il s'agira de mobiliser les bénévoles de l'association, renforcés par ceux du Viala, qui seront formés aux techniques du balisage. Un appel aux volontaires sera lancé si nécessaire.

Des séances de débroussaillage sont également mises en œuvre par l'association « Chemin Faisant » pour préparer la randonnée du téléthon et la randonnée gastronomique. C'était notamment le cas dimanche 20 Mars.

Merci aux courageux bénévoles qui ont débroussaillé ce chemin (photo)



UNE FETE DE LA SAINT PATRICK POUR SE RETROUVER

Samedi 12 mars, à l'initiative de l'association des « amis de Salelles », une soirée festive était organisée au château, à l'occasion de la saint Patrick. Une quarantaine de personnes a répondu à l'invitation renouant ainsi avec la possibilité de se réunir et de partager un moment convivial.

Au programme : Mathieu, brasseur à Saint -Affrique, a présenté le processus de confection de la bière qu'il réalise (l'Astrolabe), présentation suivie d'une dégustation de bières artisanales. La soirée s'est prolongée par une auberge espagnole qui a permis à chacun de se restaurer et d'échanger. Une occasion appréciée de retrouver le « temps d'avant »



Suite : la vie et les actions des associations

Les randonnées gastronomiques du Lundi de Pâques, **Le 18 avril 2022**

Cette année, après la crise sanitaire, nous allons redémarrer doucement car bien que la situation se soit améliorée il ne nous semble pas possible d'accueillir 700 personnes dans notre salle des fêtes.

Par conséquent nous avons prévu uniquement deux circuits de 7 et 21 km.

Cette année, nous avons choisi le secteur Saint-Izaire - Salelles – Bournaguet - Faveyrolles.

Circuit 7 km : pour les familles et les petits marcheurs. On passe au dessus du château, le Graudenc, le point culminant au pied du pylône et retour par le Devez et le Mazet.
Dénivelé : 243 m.

Circuit 21 km : Pour les randonneurs, et les vététistes. Même départ, puis direction Faveyrolles, Rieucros, Tardine, La Sauclière, Bournaguet, Bouyre, Salelles, Vacayral, et retour par le Graudenc.
Dénivelé : 719 m

Cette année nous vous demandons de vous inscrire à l'avance pour que nous puissions mieux gérer le nombre d'inscrits, date limite le 8 avril 2022.

Inscription par téléphone : Daniel au 05 65 99 44 91 et Robert au 06 81 45 90 64 (téléphone ou sms).

Paiement à la salle des fêtes de 8 H à 9 H.
Départs à 9 H.

Tarifs : 9 € (5€ pour les 7 km, gratuit pour – de 10 ans).

Alors, bienvenue à tous, en espérant des cioux cléments !



LE PARCOURS DE PECHE DE SAINT IZAIRE



Joël a finalisé l'affichage du parcours de pêche déjà largement utilisé avec des lâchers d'alevins réguliers. Il reste à finir de dégager les berges pour en faciliter leur accès

PROMENADE RANDONNEE « FAUNE et FLORE »

L'association des amis de Salelles vous invite à une randonnée « **à la découverte de la faune et de la flore** » animée par Yves Angois, **LE DIMANCHE 8 MAI.**

Accueil devant le GAEC de Salelles à partir de 9H30 pour un départ à 10H.

La randonnée sera poursuivie par REPAS PARTICIPATIF (auberge espagnole) vers 12h30 sur les hauts de Salelles.

Pour tout renseignement contacter Roselyne au 06 75 57 03 07

